



Le Comité-Directeur

Compte-rendu de la réunion du 2 juin 2014

Présents : Fred BERTINELLI, Norbert BAECKER, Charel STELMES, Jorge DE SOUSA, Jean-Claude HENRY, Michel KRAUS, Tania MULLER, Alexandrina PEREIRA, Jean-Claude ROOB, Marc SCHMIT, René SCHILT, Nicolas SCHILTZ, Marc SCHONS, Claude STEPHANY, Norbert WELU.

Excusés : Stefan MAUTES, Fred CHARLE, Leticia FERREIRA, Emile EISCHEN, Serge SCHAUL, Pascal THURMES.

Le Comité-Directeur:

- approuve le rapport de la réunion du Comité-Directeur du 29 avril 2014 ;
- discute l'organisation de compétitions Muay Thai au Luxembourg et demande aux clubs de Muay Thai de présenter au Comité-Directeur un règlement de compétition ;
- rappelle l'article 4 du règlement sur les Compétitions : « Pour toute rencontre au Grand-Duché et à l'étranger l'autorisation préalable de la FLAM est nécessaire. Cette autorisation doit être demandée par lettre au moins 1 mois à l'avance. Elle peut être refusée si elle va à l'encontre du calendrier sportif de la FLAM ou pour toute autre cause valable et dûment motivée » ;
- décide d'envoyer une note à tous les clubs de la FLAM pour leur rappeler cet article ;
- discute l'utilisation de la dénomination « Luxembourg Open, Internationaux du Luxembourg, Lux Open » ou toute autre appellation d'un tournoi faisant allusion à l'engagement du pays du Luxembourg ou de notre fédération ;
- arrête que, au vu de faire allusion à l'engagement de notre pays/fédération dans l'organisation du tournoi, les effets d'une telle compétition qui serait mal organisée ou en manque de qualité et/ou quantité d'athlètes, pourraient être très négatifs pour la réputation du Luxembourg en matière d'organisation de compétitions ;
- décide qu'à partir de la saison 2014/2015, l'organisation d'une compétition d'une telle dénomination ne sera acceptée que si le Comité de l'Art Martial concerné en formule un avis favorable ;
- rappelle que le logo de la FLAM ne pourra être utilisé par les clubs que sur autorisation explicite de celle-ci pour la raison en cause ;

- nomme Roland Lenert et Martine Schäfer membres de la Commission Juridique de la FLAM pour l'exercice 2014 et 2015 ;
- nomme les délégués de la FLAM à la réunion d'information de la Coque du 18 mars 2014 ainsi qu'à la soirée de fin de saison du même jour ;
- homologue avec effet au 24 mai 2014 le 1^{er} Dan Aikido de Yan Sales (Aikido Pétange) ;
- homologue avec effet au 24 mai 2014 le 5^e Dan Aikido de Dominique Pierre (Cercle d'Aikido Bertrange) ;
- entend les Assesseurs-Délégués Judo dans leur rapport sur l'évolution récente en Judo ;
- approuve le compte-rendu du Comité Judo du 7 mai 2014 ;
- entend l'Assesseur-Délégué Jujitsu/Taijitsu dans son rapport sur l'évolution récente en Jujitsu/Taijitsu ;
- entend les Assesseurs-Délégués Karaté dans leur rapport sur l'évolution récente en Karaté ;
- informe que le compte-rendu de la réunion du Comité Karaté du 24 avril 2014 fut approuvé par courriel par le Comité-Directeur en date du 13 mai 2014 avant d'être envoyé aux clubs de Karaté ;
- entend l'Assesseur-Délégué Krav Maga dans son rapport sur l'évolution récente en Krav Maga ;
- entend l'Assesseur-Délégué Taekwondo dans son rapport sur l'évolution récente en Taekwondo ;
- informe que le compte-rendu de la réunion du Comité Taekwondo du 25 mars 2014 fut approuvé par courriel par le Comité-Directeur en date du 22 mai 2014 avant d'être envoyé aux clubs de Taekwondo ;
- homologue avec effet au 25 janvier 2014 le 3^e Dan Kendo de Dominique Gérard (Shobukai Kendo Luxembourg) et de Romaniga Dias de Carvalho (Shobukai Kendo Luxembourg) ;
- fixe la date de **la prochaine réunion** au jeudi, 11 septembre 2014 à 18h30 à la COQUE au Kirchberg.

Charles Stelmes
Secrétaire Général